

5CS-INTERNATIONAL
SAS au capital de 4 000 euros
Siège social : 41 RUE SAINT-FERDINAND 75017 PARIS 17E ARRONDISSEMENT, France
RCS PARIS 811 596 600
(ci-après la « Société »)

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2024
PROCÈS-VERBAL

L'an deux mille vingt-quatre, le trente juin à onze heures, les actionnaires de la Société se sont réunis en assemblée générale ordinaire (ci-après l'« **Assemblée Générale** ») au siège social, sur convocation de Monsieur Stephane GLOWINSKI en sa qualité de Président.

L'Assemblée Générale est présidée par Monsieur Stephane GLOWINSKI (ci-après le « **Président** »).

Madame Anne CHEVILLOTTE, présent et acceptant, est désigné en qualité de secrétaire de séance (le « **Secrétaire** »).

Madame Anne CHEVILLOTTE présent et acceptant, est appelé comme scrutateur (le « **Scrutateur** »).

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par les actionnaires entrant en séance tant en leur nom personnel que comme mandataire.

La feuille de présence, certifiée exacte par le Président, le Secrétaire et le Scrutateur, permet de constater que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des actionnaires :

- les statuts de la Société ;
- la feuille de présence certifiée exacte par le Président, le Secrétaire et le Scrutateur;
- la copie des convocations adressées aux actionnaires;
- le rapport sur la gestion de l'exercice écoulé de la Société;
- le rapport spécial de la Société sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce;
- les comptes sociaux de la Société de l'exercice clos le 31 décembre 2023;
- le projet des résolutions soumises à l'Assemblée Générale.

Le Président déclare que les documents énumérés par la loi et les règlements ont été communiqués aux associés dans les conditions requises.

L'Assemblée Générale donne acte au Président de cette déclaration.

Le Président rappelle que l'Assemblée Générale est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport du Président sur la gestion de l'exercice clos le 31 décembre 2023
- Examen et approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023
- Quitus aux dirigeants
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023
- Conventions entrant dans le champ des articles L.227-10 et suivants du Code de commerce

- Délégation de pouvoir en vue d'accomplir les formalités
- Questions diverses

Il est ensuite donné lecture du rapport de gestion.

Cette lecture terminée, le Président déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées, puis personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes:

PREMIÈRE RÉOLUTION

Examen et approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023, et après avoir entendu lecture du rapport de gestion sur l'activité de la Société :

- approuve les comptes annuels dudit exercice tels qu'ils lui ont été présentés, lesquels font apparaître un bénéfice de 9 135,49 euros.
- constate, en application de l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39,4 du Code général des impôts.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RÉOLUTION

Quitus aux dirigeants

L'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice à :

Dirigeant social	Fonction
Stephane GLOWINSKI	Président
Anne CHEVILLOTTE	Président

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RÉOLUTION***Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023***

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023, soit le montant de 9 135,49 euros, de la manière suivante:

ORIGINE

Report à nouveau existant	118 451,97
Résultat de l'exercice	9 135,49
Total	127 587,46

AFFECTATION

Affectation au report à nouveau	127 586,00
Total	127 586,00

L'Assemblée Générale constate conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au cours des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIÈME RÉOLUTION***Conventions entrant dans le champ des articles L.227-10 et suivants du Code de commerce***

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport spécial de la société sur les conventions réglementées concernant l'exercice clos le 31 décembre 2023, approuve le contenu dudit rapport au titre de l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIÈME RÉSOLUTION

Délégation de pouvoir en vue d'accomplir les formalités

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président, le Secrétaire et le Scrutateur, et par tous les actionnaires présents.

Le Président

Monsieur Stephane GLOWINSKI

 [V. Stephane Glowinski]

Le Secrétaire

Madame Anne CHEVILLOTTE

 [V. Anne Chevillotte]

Le Scrutateur

Madame Anne CHEVILLOTTE

 [V. Anne Chevillotte]

Les associés

LUNAEL

PANOVA

5CS-INTERNATIONAL
SAS au capital de 4 000 euros
Siège social : 41 RUE SAINT-FERDINAND 75017 PARIS 17E ARRONDISSEMENT, France
RCS PARIS 811 596 600
(ci-après la « Société »)

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2024
RAPPORT DE GESTION
SUR LES OPÉRATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023

Chers Associés,

En application des dispositions légales et des stipulations statutaires, vous êtes amenés à vous prononcer sur l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, sur les résultats de cette activité et des perspectives d'avenir, et sur l'approbation du bilan et des comptes annuels dudit exercice.

SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DE L'EXERCICE ÉCOULÉ

L'année a été bonne, à l'image de la reprise économique postérieure à la crise du COVID.

EVÈNEMENTS SURVENUS DEPUIS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Il est précisé qu'aucun événement important n'est survenu entre la date de la clôture de l'exercice et la date d'établissement du présent rapport.

ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT

Conformément à l'article L 232-1 du Code de commerce, nous vous informons que la Société n'a pas engagé de politique en matière de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

ÉVOLUTION PRÉVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIÉTÉ ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Notre activité étant très liée à l'environnement économique national, l'année 2024 sera probablement en retrait par rapport à l'année écoulée.

PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

Vous trouverez ci-dessous la présentation du bilan et compte de résultat révélant la situation de la société à la clôture de l'exercice écoulé ainsi que les variations intervenues dans les comptes depuis l'exercice précédent :

ACTIF	31/12/2023	31/12/2022
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ	0,00	0,00
Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
Immobilisations corporelles	71 531,12	71 531,12
Immobilisations financières	34 197,25	33 111,86
ACTIF IMMOBILISÉ	105 728,37	104 642,98
Stocks & en cours (net)	0,00	0,00
Avances et acomptes sur commandes	0,00	0,00
Créances	455 283,50	458 855,50
Trésoreries	869 729,34	765 436,40
Charges constatées d'avance	31 881,44	3 791,85
ACTIF CIRCULANT	1 356 894,28	1 228 083,75
Frais d'émission d'emprunt à étaler	0,00	0,00
Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
Écarts de conversion actif	0,00	0,00
TOTAL DU BILAN ACTIF	1 462 622,65	1 332 726,73

PASSIF	31/12/2023	31/12/2022
Capital social	4 000,00	4 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport	0,00	0,00
Écarts de réévaluation et d'équivalence	0,00	0,00
Réserve légale	400,00	400,00
Réserves statutaires	0,00	0,00
Réserves réglementées	0,00	0,00
Autres réserves	0,00	0,00
Report à nouveau	118 451,97	80 172,20
Résultat de l'exercice	9 135,49	38 279,77
Subventions d'investissement	0,00	0,00
Provisions réglementées	0,00	0,00
TOTAL CAPITAUX PROPRES	131 987,46	122 851,97
Autres fonds propres	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges	0,00	0,00
Dettes et produits constatés d'avance	1 284 890,22	1 179 102,93
Ecarts de conversion passif	0,00	0,00
TOTAL DU BILAN PASSIF	1 416 877,68	1 301 954,90

COPIE CERTIFIÉE CONFORME PAR STEPHANE GLOWINSKI

Bilan Actif

		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
ACTIF CIRCULANT	Installations techniques,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	71 531,12	45 744,97	25 786,15	33 569,33
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	15 120,00		15 120,00	15 120,00
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
COMPTES DE REGULARISATION	Autres immobilisations financières	19 077,25		19 077,25	17 991,86
	TOTAL (II)	105 728,37	45 744,97	59 983,40	66 681,19
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
COMPTES DE REGULARISATION	Créances clients et comptes rattachés	229 940,00		229 940,00	262 646,02
	Autres créances	225 343,50		225 343,50	196 209,48
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	INSTRUMENTS DE TRESORERIE				
	DISPONIBILITES	869 729,34		869 729,34	765 436,40
	Charges constatées d'avance	31 881,44		31 881,44	10 981,81
	TOTAL (III)	1 356 894,28		1 356 894,28	1 235 273,71
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		1 462 622,65	45 744,97	1 416 877,68	1 301 954,90

(1) dont droit au bail	
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an	17 991,86
(3) dont créances à plus d'un an	

Bilan Passif

		31/12/2023	31/12/2022
Capitaux Propres	Capital social ou individuel Primes d' émission, de fusion, d' apport ... Ecart de réévaluation	4 000,00	4 000,00
	RESERVES		
	Réserve légale	400,00	400,00
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	118 451,97	80 172,20
	Résultat de l'exercice	9 135,49	38 279,77
Autres fonds propres	Acomptes sur dividendes		
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	131 987,46	122 851,97
	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
DETTES (1)	Total des provisions		
	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	101,00	604,06
	Emprunts et dettes financières divers (3)		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 192 068,96	1 078 497,63
	Dettes fiscales et sociales	79 220,26	100 001,24
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	13 500,00	
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	1 284 890,22	1 179 102,93
	Ecart de conversion passif		
TOTAL PASSIF		1 416 877,68	1 301 954,90
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		9 135,49	38 279,77
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		1 284 890,22	1 179 102,93
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		101,00	604,06
(3) Dont emprunts participatifs			

Annexe au Bilan

Annexe au bilan avant répartition qui présente les caractéristiques suivantes :

- Le bilan de l'exercice présente un total de **1 416 878** euros
- Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche :
 - un total produits de **1 932 420** euros
 - un total charges de **1 923 285** euros
 - dégage un résultat de **9 135** euros

L'exercice considéré :

- débute le **01/01/2023**
- finit le **31/12/2023**
- et a une durée de **12** mois.

Les notes (ou tableaux) ci-après, font partie intégrante des Comptes Annuels.

Ces comptes annuels sont établis par le dirigeant de **SAS 5CS INTERNATIONAL** avec le concours du cabinet qui intervient dans le cadre de sa mission de **Présentation des Comptes Annuels** qui lui a été confiée.

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 416 878** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **1 932 420** euros et un total **charges** de **1 923 285** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **9 135** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2023** et finit le **31/12/2023**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Installations générales	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	3 ans

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2023
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	27 342,89	4 932,63		32 275,52
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	10 618,90	2 850,55		13 469,45
	Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		37 961,79	7 783,18		45 744,97
TOTAL		37 961,79	7 783,18		45 744,97

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	

Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

--

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2023
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
	Sur immobilisations {incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL					
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

--

Créances et Dettes

		31/12/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	19 077,25		19 077,25
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	229 940,00	229 940,00	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	5 495,00	5 495,00	
	Taxes sur la valeur ajoutée	219 848,50	219 848,50	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avances	31 881,44	31 881,44	
	TOTAL DES CREANCES	506 242,19	487 164,94	19 077,25
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	101,00	101,00		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	1 192 068,96	1 192 068,96		
	Personnel et comptes rattachés	25 947,76	25 947,76		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	15 643,30	15 643,30		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	36 777,50	36 777,50		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	851,70	851,70		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)				
	Autres dettes	13 500,00	13 500,00		
	Dettes représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	1 284 890,22	1 284 890,22		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Capital social

		31/12/2023	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		400,00	10,0000	4 000,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		400,00	10,0000	4 000,00

Produits à recevoir

31/12/2023

Total des Produits à recevoir	
-------------------------------	--

Charges à payer

31/12/2023

Total des Charges à payer		1 028 821
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		978 436
<i>Facture non parvenue</i>	<i>978 436</i>	
Dettes fiscales et sociales		36 886
<i>CONGES A PAYER</i>	<i>948</i>	
<i>AUTRES CHARGES A PAYER</i>	<i>25 000</i>	
<i>ORG SOC CH SOCIALES A PAYER</i>	<i>10 680</i>	
<i>ETAT - CHARGES A PAYER</i>	<i>197</i>	
<i>TAXE APPRENTISSAGE A PAYER</i>	<i>6</i>	
<i>FORMATION CONTINUE A PAYER</i>	<i>55</i>	
Autres dettes		13 500
<i>RRR ET AVOIRS A ETABLIR</i>	<i>13 500</i>	

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2023
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		31 881	31 881
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			31 881

Produits constatés d'avance

	Période	Montants	31/12/2023
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			

Annexe libre

Engagement en matière de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune indemnité n'a été calculée pour l'apprentie.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
67 ans	moins d'un an	6 603€
65 à 66 ans	1 à 2 ans	
60 à 64 ans	3 à 7 ans	
55 à 59 ans	8 à 12 ans	
45 à 54 ans	13 à 22 ans	
35 à 44 ans	23 à 32 ans	
moins de 35 ans	plus de 32 ans	
Engagement total		6 603€

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 67 ans
- turn over 5%
- taux d'inflation 1,6 %
- taux d'actualisation 2%
- taux de charge 45%